

BARÈME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

Secteur : ORLEANS



Prix maximum pratiqués Taux d'honoraires par tranche*	
Jusqu'à 80 000 €	11 %
De 80 001 € à 100 000 €	9 %
De 100 001 € à 200 000 €	8 %
De 200 001 € à 250 000 €	7,50%
De 250 001 € à 300 000 €	7 %
De 300 001 € à 500 000 €	6 %
A partir de 500 001 €	4 %
Vente en Viager	7 % de la valeur vénale
Honoraires	
Cave	2 000 €
Parking/ Garage/ Box	2 500 €

Barème en vigueur à partir du 12/02/2024

Honoraires TTC, avec minimum d'honoraires de 5 000 € TTC hors lots annexes. TVA au taux actuellement en vigueur, le montant total est arrondi à l'euro supérieur. Honoraires à la charge du mandant. Diagnostics obligatoires, reportage photo offerts pour toute exclusivité. Facturation expertise : nous consulter